

COMMENT S'EXPLIQUE L'ÉCHEC DES NATIONALISTES QUÉBÉCOIS

The Tocqueville Review / Revue Tocqueville, Paris, Centre américain de science politique, vol. XXII, numéro 2: automne 2001. Pp. 53-75.

☛ Une question qui revient

La question le plus souvent posée aux analystes de la scène politique canadienne par ceux qui l'observent «du dehors», particulièrement par les Français, est la suivante: Pourquoi les nationalistes québécois ont-ils échoué par deux fois dans des référendums dont ils contrôlaient pourtant le processus, référendums destinés à faire l'indépendance du Québec en lui faisant quitter la Fédération canadienne? La question complémentaire est d'ordinaire: Quel est désormais votre pronostic? Où va le Québec, à quoi tendent les nationalistes désormais si ce n'est à organiser un troisième référendum qui serait, on peut le soupçonner, un troisième et mortel échec pour le mouvement sécessionniste?³

Un telle question présuppose, nous le sentons bien, la rémanence dans l'esprit de nos interlocuteurs d'une illusion qui fut très répandue dans la classe politique française depuis les années 1970 et qui n'a que récemment reculé devant le démenti répété des faits. Cette illusion était que le nationalisme, le séparatisme au Québec était une idéologie dynamique, irrésistible, qu'une majorité de la population y adhéraient ou allait y adhérer, qu'elle avait tout ce qu'il fallait pour parvenir à ses fins, que la séparation du Québec était, sinon une fatalité, du moins une forte probabilité historique. De fait, des gaullistes aux socialistes, la France politique s'était mise à regarder avec sympathie ce «petit peuple» de langue française apparemment décidé à secouer le joug britannico-canadien et à «prendre son destin en main». Le sentiment pour les Français d'avoir quelque jour, par l'entremise d'un Québec indépendant et francophile, un pied en Amérique du Nord, la conviction que des justifications historiques et sociologiques permettaient de rationaliser la sympathie qu'on éprouvait pour ces naguère passablement lointains «cousins d'Amérique», arrachés à la France dans la Guerre de Trente ans, les contacts devenus fréquents avec une société québécoise dynamique, accueillante, où on pouvait avoir l'impression que le nationalisme était omniprésent, résolu et sûr de lui, tout ceci a incité beaucoup d'observateurs à prendre en quelque sorte leurs désirs pour des réalités.

¹ NK est professeur de philosophie et de sciences humaines au Collège Dawson de Montréal. Elle est membre du comité de rédaction de la revue politique (fondée par Pierre-Elliott Trudeau en 1950) *Cité libre*. Elle est l'auteur de *Le biologique et le social*, *Discours et mythes de l'ethnicité*, *Qui a peur de Mordecai Richler?*

² MA est Professeur «James McGill» à l'Université McGill (Montréal) et membre de la Société Royale du Canada. Parmi ses livres les plus récents, on citera *D'où venons-nous? Où allons-nous? La décomposition de l'idée de progrès*, *La Critique au service de la révolution*, *Les Grands récits militants des XIXème et XXème siècles*, *Colins et le socialisme rationnel*, *Jules Guesde ou la fabrication du marxisme orthodoxe*, *La Propagande socialiste: six essais d'analyse du discours*, *Les Idéologies du ressentiment*.

³ Ce mouvement au Québec préfère se qualifier de «souverainiste» – ayant substitué depuis vingt ans et plus le mot de «souveraineté» à celui d'«indépendance» qui ne prenait pas et qui n'apparaît guère dans son discours. Mais dans la mesure où «souverainiste» a été emprunté récemment par la droite française anti-européenne et que cela prête à confusion, dans la mesure aussi où l'adjectif relève d'une phraséologie qui nous semble dissimuler quelque peu le but poursuivi, nous préférons le terme sans fard de «sécessionnistes» et, pour désigner le secteur politique en général dont ce projet émane, celui de «nationalistes»: ce dernier terme est du reste hautement revendiqué par cette mouvance politique, le mot n'étant pas censé comporter au Québec la dénotation *de droite* qui le classe en France et ailleurs en Europe.

Ce que nous voudrions montrer dans cet article, c'est qu'en dépit de ces données admises et de ces impressions premières, la dynamique politique au Québec et au Canada en général est allée dans un sens tout différent et que l'idée entretenue par certains d'une marche irrésistible vers l'indépendance était et est tout simplement illusoire.

Cette illusion avait pourtant été renforcée par plusieurs épisodes qui avaient frappé l'opinion et qui pouvaient sembler des étapes et des intersignes d'une future séparation: la visite du général De Gaulle en 1967 et son «Vive le Québec libre!» devant une foule en liesse; la venue au pouvoir provincial du «Parti Québécois» en 1976, postérieure à la fin de l'épisode terroriste et marquant un progrès du mouvement vers la maturité démocratique; son retour fréquent au pouvoir dans les élections subséquentes; le développement de relations privilégiées entre Paris et Québec contrastant, jusqu'à ces dernières années, avec les relations «correctes» mais fondamentalement mauvaises entre Paris et Ottawa. Le Canada, apparemment résigné à la partition, laissait faire les référendums successifs: le curieux, c'était qu'au bout de tout ceci, le *non* finissait par l'emporter.

Il est certain aussi que les journalistes et politiciens nationalistes et leurs amis français ont abreuvé la France pendant trente ans d'une sorte de propagande passablement unilatérale, d'ailleurs modulée pour tous les goûts, du *Monde diplomatique* au *Figaro* en passant par la revue *Geo*.⁴ Par ailleurs, l'intérêt pour les revendications ou les protestations des Anglo-Québécois, des Mohawks, des Cris, des Inuits, l'intérêt pour l'argumentation fédéraliste et pour la critique du nationalisme – critique intra-québécoise soutenue, constante et qui a été, à ce qu'il paraît, à la longue efficace – a été, encore une fois jusqu'à tout récemment, des plus limité.

☛ L'évolution du Canada et du Québec depuis trente ans

Comme il est de règle, l'observateur extérieur manquait, pour apprécier la situation, de quelques données qui sont pourtant de grand poids. Il faut d'abord faire état de tout ce qui relève du mécanisme politique confédéral, si différent de l'État républicain français.⁵ Les ainsi nommées «provinces» canadiennes – considérablement plus autonomes que les «États» américains et percevant directement leurs propres impôts et leurs T.V.A. – ont les pouvoirs qui leur permettent de se projeter sur la scène internationale, d'utiliser leur budget pour entretenir par exemple, en période budgétaire faste, deux douzaines de «délégations du Québec» de par le monde et d'y faire leurs propres politiques commerciales ou culturelles.⁶ Autre point souvent ignoré: la «Loi (canadienne) sur les langues officielles», légiférée par Pierre Elliott Trudeau en 1969, chargée essentiellement de promouvoir le français, loin de contrecarrer le Québec, l'encourage – si besoin en était – et en tout cas le subventionne, ainsi que le Nouveau-Brunswick, officiellement bilingue, pour leur participation à la Francophonie en temps que membres de plein droit.

Le Canada dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, pays d'immigration massive, pays récent aussi et soucieux de forger son identité et ce, dans une large mesure *contre* son encombrant voisin du sud, l'a

⁴ Celle-ci qui paraît à Paris, dans son numéro de juin 1996, est par exemple allée chercher pour l'article de tête sur le Canada, une éminente journaliste indépendantiste, qui titre en toute objectivité son papier à l'usage du lecteur français «La Confédération a-t-elle un avenir?»; elle y annonce en intertitre que «la “dernière chance” pour le Canada se jouera au début 1997»... nous sommes en 2001..

⁵ Puisque le critère est celui du poids relatif du gouvernement central et des composantes, on peut discuter sur le point de savoir si le Canada est, techniquement, une fédération (passablement décentralisée) ou une confédération.

⁶ Nous sommes au contraire dans une période de compressions budgétaires qui ont forcé à réduire ce nombre.

construite avec cette «Loi sur les langues officielles», avec une constitution démocratique, multiculturelle et décentralisée, dans laquelle a été «enchâssée» (constitutionnalisée) en 1982 une «Charte canadienne des droits et libertés» d'un caractère hautement libéral et accueillant aux minorités.

Le Québec nationaliste a répliqué en quelque sorte à ce bilinguisme fédéral et à ce nouveau «patriotisme constitutionnel» – pour appliquer pertinemment au Canada le concept de Jürgen Habermas – qui menaçaient sa propre identité «nationale» et ses velléités sécessionnistes par la «Loi 101» (passée en 1977) et par diverses législations ultérieures qui, prétendant faire du français la seule langue du Québec (au mépris, des droits historiques des dix pour cent de langue anglaise de sa population⁷) entouraient l'usage exclusif de la langue de la majorité d'une kyrielle d'interdictions tatillonnes: interdiction d'affichage en anglais («Loi 178»)⁸, interdiction pour les francophones et les immigrants d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, etc. – mesures ressenties par d'aucuns comme vexatoires et de nature à entretenir des guérillas judiciaires interminables qui ne contribuent pas peu à assombrir la vie publique.⁹

Si on regarde ensuite les faits et leur chronologie, d'abondantes données qui vont dans un sens tout contraire démentent la logique apparente d'un nationalisme en progrès régulier.

En 1968 et à toutes les élections fédérales suivantes jusqu'en 1984, la population québécoise a élu et envoyé siéger aux Communes d'Ottawa une députation massivement libérale (donc, en notre pays, par définition et tradition, fédéraliste et, aux yeux des nationalistes du moins, centralisatrice) à la tête de laquelle se trouvait le Québécois Pierre Elliott Trudeau qui fut pendant un demi-siècle (jusqu'à sa mort en septembre 2000), par les écrits, le programme et par l'action, le plus intransigeant des adversaires du séparatisme et l'artisan brillant de la modernisation civique et constitutionnelle du Canada.

En 1980, quand P.-E. Trudeau a été réélu premier ministre pour la dernière fois, la Province de Québec a bel et bien donné à cet anti-nationaliste, haï de ceux qui s'appelaient désormais les «péquistes»¹⁰, une majorité québécoise aux Communes de 74 députés sur 75. Majorité qui lui a permis de «rapatrier» la Constitution (qui était demeurée jusqu'alors un acte législatif de Westminster) et d'y intégrer cette Charte des droits qui a joué un rôle décisif dans l'harmonie civique et sociale de tout le pays.

L'électorat québécois – lequel doit peut-être sa finauserie à des ancêtres normands! – a somme toute pris le pli dès les années 1970 d'envoyer des fédéralistes résolus à Ottawa tout en élisant à l'occasion pour faire contrepoids des sécessionnistes à Québec et de les laisser se débrouiller. Plus sérieusement, les Québécois qui ont dans leur «atavisme civique» deux siècles de démocratie parlementaire (une «Chambre d'assemblée»

⁷ Les Anglo-Québécois étaient dix pour cent il y a vingt ans. Depuis lors, tant les difficultés économiques que le harcèlement législatif des nationalistes a provoqué l'exode en grand nombre – 400,000 selon les meilleures sources – de beaucoup d'Anglo-Québécois, et notamment des plus diplômés.

⁸ Cette loi, ayant été partiellement désavouée par la Cour suprême et, finalement, par un Comité de l'ONU, a été remplacée par une loi encore plus bureaucratique, réduisant la *taille des caractères* dans lesquels il est toléré d'afficher la langue de Shakespeare et établissant une sorte de corps policier chargé de les mesurer et de réprimer les délinquants.

⁹ Certains articles de ces diverses pièces législatives ont été ultérieurement abrogés par les tribunaux comme contraires à la Charte des droits.

¹⁰ Puisqu'ils avaient eu l'idée choquante d'appeler tout uniment leur parti sécessionniste, le «Parti Québécois» – d'où PQ, d'où péquistes.

fut créée pour le Bas-Canada en 1792¹¹) sont fort capables de jouer subtilement des équilibres entre les pouvoirs.

Aujourd'hui encore, M. Jean Chrétien qui fut le bras droit de P.-E. Trudeau et qui n'est pas un adversaire moins résolu que ne le fut son mentor du séparatisme dans sa province natale, dirige son troisième gouvernement majoritaire¹² et vogue sur des sondages imperturbablement favorables, face à une opposition divisée en quatre partis régionaux où le «Bloc Québécois», naguère destiné par le mouvement séparatiste à mettre des bâtons dans les roues du système fédéral, se fait tous les jours à lui-même la démonstration de son impuissance – sauf sa capacité immanente à perpétuer la division des oppositions au parlement fédéral et dès lors le maintien indéfini des libéraux au pouvoir.

Ajoutons pour clarifier les choses, que le Canada et toutes ses provinces ont recours au fort britannique système majoritaire à un tour sans l'ombre de proportionnelle, ce qui veut dire que les libéraux fédéraux peuvent rafler presque tous les sièges d'une province dès lors qu'ils y obtiennent environ cinquante pour cent des votes,¹³ mais ce qui signifie *aussi*, parallèlement, que le «Parti québécois» séparatiste peut être, comme ce fut le cas en 1994 et en 1999, élu avec une députation nettement majoritaire à la législature provinciale¹⁴ sans dépasser toutefois jamais 42-43% des suffrages exprimés. Aux dernières législatives, le Parti québécois s'est trouvé majoritaire en sièges avec *moins* de voix que le Parti libéral du Québec, fédéraliste, rejeté dans l'opposition. Ceci revient à dire que le parti séparatiste, tout naturellement porté au pouvoir par l'alternance démocratique dans un système bi-partiste, n'a pourtant jamais de son histoire obtenu une majorité simple de votants – pas plus que l'option séparatiste clairement formulée, la volonté de former un État indépendant après séparation du Canada, n'a jamais et de loin atteint au cours des années, dans le cadre pourtant platonique et sans danger des sondages d'opinion, 50% d'avis favorables.

Le référendum de 1980 a été perdu par les nationalistes avec une marge considérable. Sur une question pourtant confuse de négociations à entreprendre en vue d'une «souveraineté-association» indéfinie et avec la promesse formelle d'un second référendum s'il fallait décidément procéder à la sécession au bout de ces improbables négociations, le *Oui* n'atteignit que 40, 44% et le *Non* 59, 56%.

Le second référendum lancé par M. Jacques Parizeau aussitôt élu premier ministre, et tenu en novembre 1995, contrôlé, préparé de longue main par son gouvernement, accumula les irrégularités: question référendaire longue de [64] mots, délibérément obscure et inintelligible,¹⁵ contrôle du processus électoral par le parti au pouvoir, rejets abusifs de bulletins dans les bureaux de vote à prépondérance d'immigrants, supposés froids à l'égard du projet national. Officiellement, 93, 2% des inscrits ont voté au référendum de 1995, mais dans un pays sans liste électorale fixe et dans un épisode politique aussi passionné, dans une province aussi divisée, sans qu'il y eût contrôle indépendant du processus référendaire, ce chiffre, jamais

¹¹ Par le suffrage censitaire bien entendu alors.

¹² D'une majorité renforcée par rapport à la législature précédente.

¹³ Les élections se font au niveau national et non province par province. Nous parlons simplement ici de la répartition des sièges fédéraux qui peut s'observer au niveau d'une province donnée.

¹⁴ Rebaptisée, il faut bien que le nationalisme s'offre quelques compensations symboliques, «Assemblée nationale».

¹⁵ Dont les sondages d'opinion démontraient au cours de la campagne qu'une partie de la population – 20% environ – n'en comprenait littéralement pas le sens.

atteint antérieurement, laisse rêveur.¹⁶ Au bout du compte, le *Oui* obtint 49,4% et le *Non* 50,6%. Le premier ministre J. Parizeau, consterné et véhément, blâmait le soir des résultats son échec sur ce qu'il désignait comme «l'argent et le vote ethnique» ... et démissionnait le lendemain au milieu du scandale provoqué par cette mise en cause fâcheuse.

Par ailleurs, les risques de dérapage et même de violence étaient d'autant plus grands qu'avec quelques dizaines de milliers de voix de plus, l'action immédiate du gouvernement séparatiste eût été résolue, même si une partie de l'électorat ne voulait pas le savoir. M. Jacques Parizeau était bel et bien décidé, comme il l'a admis dans son livre *Pour un Québec souverain*,¹⁷ au cas où il aurait atteint 50% et des poussières sur une question équivoque et confuse, de procéder dans l'heure à une fort illégale déclaration unilatérale d'indépendance, comptant notamment sur la reconnaissance diplomatique de Paris et, de façon plus risquée, sur l'indifférence de Washington, pour forcer le destin. Ce n'est pas ici un reproche adressé à M. Jacques Parizeau qui était conséquent avec la politique qui était la sienne et avec le but de toute sa vie: sa majorité de 50-51% aurait fondu comme neige au soleil dès les premières difficultés et les premiers affrontements. Seul le *fait accompli* pouvait marcher, il le savait et ses adversaires auraient bien dû le savoir: l'astucieux Parizeau avait confié à des diplomates que le référendum allait opérer sur les Québécois comme une «cage à homards»: une fois qu'on y pénètre, on ne peut plus en ressortir! Avec une très mince majorité, suivre la voie démocratique et respecter la légalité revenaient à retransformer son improbable «victoire» référendaire en échec à terme.

☛ Cinq thèses

Ces données et cette chronologie rappelées, nous voudrions synthétiser en quelques thèses l'analyse que nous faisons du nationalisme québécois et de son évolution actuelle.

1. Toute idéologie repose sur ce qu'on désigne souvent comme des «mythes», c'est à dire sur des représentations fallacieuses, résistantes aux objections et aux dénis qu'inflige le réel. Ces «mythes» servent en effet à pérenniser l'action politique d'une coalition d'intérêts divergents et ils servent de *palladium* aux militants confrontés à des difficultés renaissantes et censés ne pas dévier du but poursuivi. Le Québec inventé et construit par l'idéologie nationaliste est une chimère.

Ce Québec idéologique repose sur quelques axiomes et quelques micro-récits indéfiniment répétés. La défaite de Montcalm aux Plaines-d'Abraham en 1759 inaugure le récit de l'oppression de la «Nouvelle France» par les Anglais, récit qui se poursuit par l'écrasement ultérieur de la «Révolte des Patriotes» dirigés par Louis-Joseph Papineau en 1837, par d'autres épisodes d'affrontement dans ce qui va devenir le Canada ; vient ensuite la thèse ressassée selon laquelle ledit Canada reposerait sur un Pacte entre deux «peuples fondateurs», français et anglais, pacte qui aurait été constamment trahi par le «Canada anglais» acharné à assimiler les Canadiens français et à les faire «disparaître».¹⁸ Toute une thématique de rancœur désignait

¹⁶ Même dans les pays où le vote est obligatoire, ce chiffre n'est pas atteint.

¹⁷ Montréal: VLB, 1997.

¹⁸ Rien dans la création du Canada ne renvoie à un pacte entre deux «peuples»: le Canada a été constitué en 1867 par la confédération de quatre provinces égales entre elles: d'ouest en est, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse – ces deux dernières comportant une forte minorité d'Acadiens francophones et l'Ontario ou Haut-Canada, une population canadienne-française. Il va de soi d'autre part que la thèse d'un Pacte originel prétendu, soutenue par les nationalistes québécois, se heurte de plein fouet à l'idéologie des Premières Nations qui, elle, présente le Canada comme le produit de traités, eux aussi ultérieurement bafoués, entre la Couronne britannique ou la France, les Européens et les Amérindiens.

jadis – elle est aujourd’hui sentie comme vieillotte – les Québécois comme des «Nègres blancs d’Amérique»,¹⁹ esclaves culturels et économiques, «colonisés» par l’hégémonie *canadian*. Ceci sert encore quand il faut expliqué la stagnation du projet nationaliste: comme tous les «colonisés», les Québécois, aliénés, serviles, ne savent pas quel est leur bien et il est heureux que les intellectuels nationalistes le sachent à leur place. La rhétorique d’amertume des nationalismes aime les hyperboles: l’épisode de 1981 où le Québec parvint à s’isoler dans son refus de principe d’endosser le rapatriement de la Constitution – les autres provinces se ralliant au projet de Pierre-Elliott Trudeau – est connu, dans le martyrologe nationaliste, comme la «Nuit des longs couteaux», expression ridicule qui refait surface jusqu’à aujourd’hui.²⁰

Ces récits sont compensés par des projets ou des rêves de revanche dont, dans les années trente du siècle passé, la thèse de la «revanche des berceaux» offrait un cas typique: les Canadiens-français catholiques allaient écraser démographiquement leurs oppresseurs. Le projet de créer un Québec séparé n’est qu’un avatar moderne de ces thèmes de revanche attendue et ce projet est loin d’être récent: dans les années 1880, le géographe Onésime Reclus assignait déjà aux Canadiens-français le mandat de créer sur les bords du Saint-Laurent un pays allié à la Plus-Grande-France, pays dénommé par lui «la Laurentide».

2. Cette idéologie est produite et entretenue de façon prépondérante par une strate sociale déterminée qui, en vertu de l’intérêt bien compris, l’a adaptée à la fois à son ressentiment et à ses intérêts propres. Cette strate est celle de la petite bourgeoisie intellectuelle, issue en partie de la «Révolution tranquille», composée d’enseignants, de fonctionnaires, d’artistes attachés à l’État québécois et à la culture locale, notamment à la culture populaire, strate qui s’est effectivement mise corps et âme au service du séparatisme et en demeure le plus abondant vivier. On peut la caractériser comme un groupe dont le prestige social tient à l’accumulation d’avantages concrets et d’un capital symbolique reliés, d’une façon ou de l’autre, à l’appareil d’État québécois dont il désire maximiser l’autonomie et l’emprise. Ce groupe social dont les membres se flattent souvent d’être monolingues francophones, se présente volontiers comme entretenant un programme «de gauche» en lutte contre le grand capital *canadian*. Les appareils syndicaux, tout particulièrement les syndicats de fonctionnaires et d’enseignants, forment *ipso facto* une sorte de «national-syndicalisme» curieusement voué à la défense et promotion de l’État-patron francophone.

3. Jadis (entre le milieu du XIX^{ème} siècle et le milieu du XX^{ème}), c’est le clergé canadien-français qui avait, avec l’appoint de quelques notables laïcs, l’exclusivité de la revendication nationale: celle-ci reposait non sur la défense de la langue française, mais sur celle d’un peuple catholique-romain, confronté aux Britanniques impies. Des années 1930 à 1960, l’idéologue en chef de ce qui s’appelait alors *L’Action nationale* était un prêtre dont les «vieux» péquistes conservent le culte. L’abbé Lionel Groulx pensait que les Canadiens-français vivants avaient un devoir vis-à-vis des morts, un devoir de fidélité envers leur solide foi, leurs grands sacrifices et leurs modestes espérances. Au nom d’un tel devoir, il pouvait exiger de «son» peuple qu’il croupisse dans ses traditions, qu’il sente méritoire de se refuser à tout changement et finalement qu’il tourne le dos à l’avenir et se ferme au vaste monde. Ce national-cléricalisme a sombré corps et biens – en dépit de quelques survivants accrochés à quelques planches du naufrage – au cours des années 1960. C’était l’après-coup logique de l’extraordinaire chute de la pratique religieuse entamée vers 1960, effondrement bien étudié par les sociologues, mais qui ne frappe pas moins par son ampleur et sa soudaineté sur un demi-continent nord-américain où les régions de persistance de la pratique religieuse ne manquent pas.

¹⁹ *Nègres blancs d’Amérique* est le titre d’un pamphlet fameux de Pierre Vallières dont le nationalisme des années 1960-70 se colorait alors typiquement de tiers-mondisme à la Franz Fanon, style *Peau noire, masque blanc*.

²⁰ Divers autres mythes et thèses traditionnelles du nationalisme sont réfutés dans un magistral essai de Jean-Pierre Derriennic, *Nationalisme et démocratie*. Montréal, Boréal, 1995.

4. Il a fallu vers 1970 *laïciser* en hâte le nationalisme, déplacer l'Objet identitaire – ce qu'Erich Vögelin désigne comme le *Realissimum* – de la Foi catholique à la Langue française fétichisée. Une composante psychologique de l'ancien nationalisme a cependant perduré et s'est insinuée dans le «nouveau». Une dynamique psychagogique alimente le «péquisme» (comme du reste *mutatis mutandis* d'autres nationalismes de par le monde): le ressentiment.²¹ Il est fait de rancune historique à l'égard du «conquérant» et, concrètement, de rancœur à l'égard du reste du Canada de la part d'une province relativement moins prospère (quoique abritant, démontrent les journaux, les «citoyens les plus taxés et imposés d'Amérique du Nord»), où, en dépit de la rupture modernisatrice entamée en 1960 (nommée ici «Révolution tranquille»), certains archaïsmes, notamment ceux qui tiennent à une bureaucratie pléthorique et à un État envahissant, entravent les progrès.

Ce ressentiment nationaliste entre naturellement en symbiose avec les rancunes de certains groupes exploités, mécontents ou «largués» par l'évolution sociale et se cherchant une revanche en même temps qu'un fauteur de leurs problèmes: c'est la dimension populiste bien connue du nationalisme qui draine les rancunes de groupes divers et leur désigne le «Canada anglais» et Ottawa comme causes de leurs malheurs. Ceci suffit à expliquer ce fait frappant qu'aucun parti de gauche (notamment le «Nouveau Parti Démocratique», social-démocrate, représenté dans plusieurs autres provinces) n'a jamais pu s'implanter au Québec. Toutes les centrales syndicales en outre sont tenues par des appareils ultra-nationalistes et forment ainsi une sorte de machine de propagande en symbiose (dans la logique clientéliste du donnant-donnant) avec les politiques du gouvernement.

5. On doit opposer à ce «Québec idéologique» dont le catéchisme s'insinue regrettamment des manuels scolaires aux articles de journaux, à une part de la littérature, du roman, du théâtre, des données bien attestées que cette idéologie qui se veut unanimiste et unitaire, laisse dans l'ombre – on peut dire que c'est pour refouler ces faits qu'elle martèle ses certitudes traditionnelles et têtues:

– Entre 70.000 et 80.000 autochtones vivent sur le territoire de la Province, y compris et surtout dans les immenses régions du Nord «données» en 1898 et 1912 au Québec par Ottawa. Ce Nord formait – un peu à l'instar de ce qu'était la Sibérie pour la Russie – une sorte de vaste zone coloniale arbitrairement rattachée aux provinces «blanches» méridionales. Le vigoureux et parfois violent réveil des «Premières nations» depuis vingt ans ne permet plus de représenter sans imposture une carte peinte en bleu homogène d'un Québec qui irait «de la frontière américaine à Ivujivik» sur la Baie d'Hudson!

Au référendum de 1995, les autochtones ont fait comprendre qu'ils ne joueraient plus les tiers-exclus dans le conflit séculaire entre Québec et Ottawa. Québec n'a, par exemple, simplement pas pu tenir son dernier référendum en territoires cri, le Grand Conseil des Cris ayant organisé le sien propre, presque unanimement favorable au Canada.

Or, la principale ressource de l'État québécois est *Hydro-Québec* et la «houille blanche» produite par cette société et vendue aux grandes villes américaines fait des autochtones, notamment des Cris, sur le territoire desquels sont établis les principaux barrages, les interlocuteurs incontournables du gouvernement, interlocuteurs qui ont leurs propres intérêts «nationaux» et leur propre contentieux à l'égard des gens du sud.

²¹ Sur cette notion, voir l'essai de Marc Angenot, *Les idéologies du ressentiment*. Montréal, XYZ, 1996.

– La capitale fédérale, Ottawa, est située en territoire ontarien sur les bords de la Rivière-des-Outaouais, jouxtant le Québec. La région québécoise de l’Outaouais, constamment et majoritairement fédéraliste, ne fût-ce qu’en raison de l’intérêt bien compris d’une majorité de fonctionnaires fédéraux et de leurs familles, est un exemple de particularismes régionaux qui, en cas de sécession, occasionneraient des difficultés et dont la réaction est imprévisible.

– Nombre de comtés dans l’ouest et le sud-ouest de la Belle Province sont à majorité anglophone et, historiquement, ils n’ont jamais été d’implantation canadienne-française. Les Anglo-Québécois ‘historiques’ (compte non tenu donc des immigrants anglophones) comptent pour 500.000 à 600.000 personnes environ; ils étaient près d’un million dans les années 1970 mais, comme nous l’exposons plus loin, beaucoup – et surtout les jeunes – ont fui une région d’origine qui ne leur offrait que le harcèlement politique et une relative stagnation économique. C’est dans ces comtés anglophones qu’à la suite du référendum de 1995, traumatisés par le projet d’une déclaration unilatérale d’indépendance, plusieurs citoyens ont organisé des mouvements *partitionnistes* sur le thème: «séparez-vous si vous voulez, mais ce sera sans nous.» Leur autre thèse était: «si le Canada est divisible, le Québec l’est aussi.» Réaction redoutable et fatale: on sait que pour un nationaliste, toucher au territoire «national» est le pire des sacrilèges et c’est ici certainement que se trouve le principal – bien qu’improbable – facteur de dérapage éventuel lors d’un regain de tentative référendaire.

– La grande région métropolitaine de Montréal où sont concentrées toutes les technologies, toutes les industries de pointe, les sièges sociaux des grandes sociétés, contraste avec le Québec profond. L’Île de Montréal est à 25% anglophone (ceci, même aux yeux du droit québécois qui est restrictif, on s’en doute); elle est aussi la seule zone d’implantation d’une immigration cosmopolite. Différente du reste du Québec démographiquement, sorte de havre de paix et de bonne entente entre communautés innombrables, la région de Montréal l’est *ipso facto* politiquement et se donne des majorités fédéralistes – ce qui n’est pas sans attiser une certaine méfiance et certains malentendus inter-régionaux.

A contrario, les chefs du Parti Québécois – et chefs des gouvernements nationalistes successifs – viennent typiquement de régions unilingues francophones, comme Lucien Bouchard, naguère député de Jonquière au Lac-Saint-Jean, et Bernard Landry, originaire de Joliette et actuel député de Verchères.

– Ceux qui se nomment parfois les «Québécois *pure laine*» (qui se désignaient autrefois comme les «Canadiens-français», mais il va de soi que l’expression est répudiée et désuète) sont divisés sur la «question nationale» et ils le sont plus que jamais depuis l’échec référendaire de 1995. Ces divisions passent aujourd’hui de façon frappante par tous les critères possibles ou plutôt elles semblent refléter et accentuer toutes les différenciations qui existent dans la société québécoise.

Tout d’abord – et sur ce point des divergences marquées entre sexes nous ne connaissons pas d’études comparatives, qui seraient du plus haut intérêt – on constate sur toute la durée récente une discordance qui ne cesse de s’accroître entre l’électorat masculin et féminin: l’appui à la séparation est aujourd’hui, d’un sondage à l’autre, de 15 à 20% supérieur chez les hommes et il est juste de dire que si le suffrage masculin prévalait, le *oui* au référendum aurait depuis longtemps de solides majorités. Cette discordance (sur laquelle la «correction

politique» nord-américaine ne permet pas de trop s'appesantir) est le principal casse-tête des stratégies électoraux nationalistes.

Mais on constate aussi, dans l'appui à la sécession, de fortes discordances régionales dont nous avons fait état plus haut. Et, c'est devenu un thème désabusé des chroniqueurs, la «question nationale» divise amèrement les familles: Me Guy Bertrand, principale figure du mouvement anti-nationaliste, a pour frère Rosaire Bertrand, député du Parti Québécois ... Ce que nous signalons ici n'est pas anecdotique: ce n'est pas «le Québec» qui serait inconciliable avec le «reste du Canada», c'est le Québec francophone même qui, au bout d'un demi-siècle de débats stériles, est profondément et durablement divisé.²²

En ce qui touche à la politique du français comme seule «langue commune» au Québec, politique qui se traduit concrètement par des entraves mises à l'apprentissage même de l'anglais, beaucoup de familles «pure-laine», désireuses de voir leurs enfants maîtriser aussi la langue prédominante du demi-continent, entrent en conflit avec les politiques restrictives et tatillonnes inspirées par le nationalisme (ceci, tant lorsque les «péquistes» sont au pouvoir que quand les libéraux du Québec y accèdent, souvent soucieux de plaire à leur frange chauvine).

– *La chute démographique* des Québécois d'ascendance française est l'autre grand problème, refoulé par moments mais connu de tous, qui signale que le Québec nationaliste joue contre la montre. Le Québec de la «revanche des berceaux», chère aux idéologues cléricaux des années 1930, est devenu, dans le temps d'une génération, une communauté dont le taux de reproduction, analogue à celui de certains pays baltes et pays d'Europe centrale aujourd'hui, est un des plus bas du monde et bien inférieur au taux de mortalité du groupe.²³

– D'où l'espoir investi par beaucoup de Québécois dans les «immigrants francophonisables», catégorie un peu conjecturale d'immigrants censés venir remplacer les générations insuffisantes de «Québécois de souche». À cet égard, il n'y a pas dans le nationalisme local, sauf sur ses franges, d'attitude anti-immigrante: il est seulement intimidé aux immigrants de s'assimiler linguistiquement à la majorité (ce qui se fait assez bien) et d'épouser ensuite autant que faire se peut ses griefs à l'égard du «Canada anglais» (ce qui est beaucoup plus difficile à obtenir).

– Le Canada politique et civique avec sa doctrine multiculturaliste, son bilinguisme officiel, ses traditions tolérantes et sa Charte des droits et libertés contrecarre en quelque sorte spontanément les espérances nationalistes et les stratégies sécessionnistes parce qu'il a une influence rassurante et séduisante sur tous les groupes minoritaires. Ces groupes, pour caricaturer un peu, veulent parfaitement bien apprendre le français *si* on ne prétend pas les empêcher d'apprendre aussi l'anglais et veulent fort bien se dire heureux au Québec *si* ceci

²² Voir sur ce point, l'étude d'un des auteurs de cet article, Nadia Khouri, «On the Quebec-Quebec Convulsions», *Constitutional Forum / Forum constitutionnel*, VIII, 4 : été 1997, pp. 95-105.

²³ L'explication classique des démographes est que, comme toutes les populations qui sont passées soudainement d'une société à prépondérance rurale à une société industrielle avancée, le Québec de langue française a subi une chute en deçà du niveau de remplacement des décès. Le faible taux de nuptialité depuis vingt ans, succédant à l'effondrement de la pratique religieuse (sans qu'on puisse distinguer ici les effets des causes), le féminisme nord-américain vigoureux sont venus ensuite accentuer ce déficit qui se creuse.

ne revient pas à répudier le Canada dont ils sont et se sentent les citoyens. Il y a dans une situation de cette sorte où les attentes des uns ne correspondent pas tout à fait à la réponse obligeante des autres une large place pour le malentendu.

Il est aisé dans le contexte de ces thèses de voir que la tâche des nationalistes, dans la mesure justement où ils comptent procéder par la voie démocratique et la persuasion, est devenue à mesure plus compliquée. La doctrine nationaliste québécoise est un discours *sur la défensive* qui ne cesse depuis un demi-siècle de procéder à des ravalements modernisateurs et au refoulement d'archaïsmes: ces réflexions se déploient par étapes et amendements phraséologiques qu'il serait curieux d'étudier depuis le messianisme cléricomaurrassien canadien-français des années trente auquel est attaché le nom de l'historien doctrinaire déjà cité, l'abbé Lionel Groulx, jusqu'au nationalisme «civique» et «interculturel» concocté par des essayistes contemporains, nationalisme qui se dilue à force de ressembler de plus en plus aux valeurs civiques canadiennes, tant répudiées par ailleurs.²⁴

☛ Échecs successifs des nationalistes québécois

Depuis vingt ans, le nationalisme a connu des hauts et des bas; il a certes résisté en s'adaptant à bien des changements sociaux, mais la liste de ses échecs suggère que, sur l'essentiel, il n'a pu rien empêcher d'une dynamique qui lui est systématiquement défavorable:

- En 1980, il n'a pu empêcher que Pierre-Elliott Trudeau soit réélu avec une majorité fédérale écrasante.
- En 1982, ledit Trudeau a rapatrié la Constitution sans accorder au Québec, en tant que province particulariste, un droit de veto spécial irréaliment réclamé par les nationalistes. Il a constitutionnalisé une *Charte canadienne des droits et libertés* qui donne au citoyen de nombreux moyens de résister à la «dictature de la majorité» (selon la vieille expression de Proudhon) et aux empiètements des gouvernements fédéral et provinciaux. Il a en d'autres mots mis entre les mains des citoyens comme tels des pouvoirs inédits contre les prérogatives traditionnelles des gouvernements.²⁵ Le fédéralisme s'en trouve profondément modifié.
- L'opposition «progressiste-conservatrice» (c'est ainsi que le principal parti d'opposition s'appelait) ayant pris le pouvoir en 1984, après le retrait de P.-E. Trudeau, et ce, grâce à l'appui nationaliste «modéré» au Québec, le nouveau premier ministre, Brian Mulroney tenta d'acheter la paix avec ses alliés nationalistes en accordant au Québec le statut quel qu'il fût (ou plutôt quelle que fût la portée juridique de la formule) de «*société distincte*». C'est l'«Accord du Lac Meech» élaboré en 1987 et finalement rejeté en 1991. Cette proposition constitutionnelle qui aurait donné au Québec un *statut particulier* dans la fédération, fut combattue à outrance à la fois par les séparatistes – pour qui ce n'était pas assez – et par P.-E. Trudeau à la retraite, mais dont le prestige dans l'opinion était intact – pour qui c'était inacceptable: qui serait *distinct* dans cette «société distincte»?²⁶

²⁴ Voir sur ce point, Nadia Khouri, «Le déclin de l'empire séparatiste», *Cité libre*, XXVIII, 4 : automne 2000, pp. 72-78.

²⁵ Voir à ce propos l'ouvrage d'un éminent politologue, Alan Cairns, *Charter versus Federalism*, Montréal, McGill-Queen's UP, 1992. Voir aussi du même, *Reconfigurations: Canadian Citizenship and Constitutional Change*. Toronto, McClelland & Stewart, 1995.

²⁶ On consultera en anglais un livre d'entretiens avec Donald Johnston, dir. *Pierre Trudeau Speaks Out on Meech Lake*. Toronto: General Paperbacks, 1990, rééd. de 1988.

– Mais ce qui fit surtout capoter le projet du gouvernement Mulroney était que, dans un État confédéral, compliqué de gouvernements autochtones, dans une mosaïque multiculturelle comme le Canada, la formule de «société distincte» se transforma en peu de semaines, sous le regard consterné des politiciens, en boîte de Pandore, toutes les provinces, tous les groupes, et jusqu’aux minorités sexuelles adressant au gouvernement la même protestation: nous ne sommes pas moins distincts que les Québécois et avons dès lors tous droit au même statut! Cette unanimité à se dire plus distincts les uns que les autres fit fondamentalement s’effondrer le projet dans la confusion: le Québec nationaliste n’avait toujours rien obtenu.²⁷

– La même année, en juin 1991, la radicalisation des Mohawks près de Montréal (à propos d’un terrain de golf considéré par eux comme cimetière ancestral) contraignit le gouvernement québécois, débordé, à faire appel à l’armée fédérale. Par une sorte d’épigramme en action, l’insurrection mohawk démontrait aux nationalistes, réticents à comprendre la leçon, que tous les problèmes se posent simultanément dans les sociétés contemporaines et qu’il n’est plus question d’accommoder les uns, fussent-ils majoritaires, sans satisfaire les autres.

Les questions autochtones sont devenues explosives et elles sont toujours en outre inextricables. Les Mohawks illustrent ceci: répartis sur le sud des provinces du Québec et de l’Ontario ainsi que dans le nord de l’État de New-York, se prévalant de lois, conventions et traités contradictoires, leur situation sociale souvent malheureuse et leur militantisme à fleur de peau font d’eux des interlocuteurs coriaces.

– Mal inspiré mais fidèle à ses promesses électorales, le gouvernement conservateur de Mulroney réitéra la tentative de régler le prétendu «problème québécois» (et quelques autres en sus) par un nouvel accord mal ficelé, l’«Accord de Charlottetown» de 1992. Il fut soumis à référendum national et ... capota à son tour, le Québec votant tout spécialement *non* puisqu’une fois encore, c’était *trop* pour les fédéralistes et *bien trop peu* pour les séparatistes.²⁸

– En septembre 1994, les «péquistes» revinrent au gouvernement du Québec et derechef, portés, espéraient-ils, par la mauvaise humeur entretenue dans l’opinion par ces échecs successifs, lancèrent à grand frais une campagne référendaire. Ce référendum fut perdu en novembre 1995.

– On put assister en 1996 à la naissance d’un vigoureux mouvement anti-nationaliste et anti-sécessionniste, *Citoyens de la Nation / Citizens for a Democratic Nation* autour de la figure d’un grand avocat de Québec, séparatiste «repenti» devenu fédéraliste de raison, Guy Bertrand qui, seul, était parti en guerre juridique en 1995 contre l’opération référendaire même, la jugeant illégale et inconstitutionnelle. Peu avant le référendum de 1995, il obtint de la Cour supérieure du Québec un «jugement déclaratoire» qui lui donnait raison en tous points. Le gouvernement québécois, méprisant ses propres tribunaux, passa outre et tint son référendum – avec l’insuccès que l’on sait.

En 1996, revenant à la charge, Me Guy Bertrand et d’autres juristes représentant d’autres provinces et les autochtones, auxquels s’adjoignirent les avocats d’un pouvoir fédéral assez pusillanime tout d’abord, introduisirent un recours en Cour suprême du Canada, réclamant de celle-ci qu’elle statue sur le droit pour le Québec de se séparer en fixant seul les règles du jeu et sans autre forme de procès.

²⁷ Voir l’étude de Nadia Khouri, «Nous sommes tous distincts: heurs et malheurs d’une formule définitionnelle», in Khadiyatoullah Fall et al., dir., *Mots, représentations, enjeux dans les contacts interethniques et interculturels*. Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 1994.

²⁸ Trudeau fit paraître alors un petit pamphlet dévastateur qui contribua décisivement à l’échec de l’opération, *Ce gâchis mérite un gros NON*, Montréal, L’Étincelle, 1992.

L'avis de la Cour, rendu le 20 août 1998, fut dévastateur pour les prétentions et les mythes nationalistes, mais il intimait aussi aux acteurs politiques de ne pas laisser un vide juridique et d'avoir justement à fixer des règles pour qu'une province se prononce démocratiquement et clairement en faveur d'une éventuelle sécession et afin qu'en cas de volonté claire de quitter la Fédération, des négociations de bonne foi se déroulent.

Les nationalistes soutenaient depuis toujours que la législature québécoise pouvait faire comme bon lui semblait, qu'ayant refusé d'avaliser la Constitution de 1982, celle-ci n'avait ni légitimité ni force exécutoire, que le Québec pouvait accéder à l'indépendance en fixant seul la procédure et la question à poser, que le Québec se séparerait dès lors que les résultats proclamés seraient de 50% plus une voix, que les Canadiens ne forment pas un «peuple», mais que les Québécois en sont un et que c'est aux seuls «peuples» que revient le droit à l'autodétermination, que le territoire du Québec était sacré et intouchable et qu'il ne resterait qu'à négocier la répartition de la dette. Peu importait que le Canada refusât d'obtempérer et de reconnaître le nouvel État, Paris du moins, assuraient-ils, le ferait aussitôt!

L'avis détaillé de la Cour fit voler en éclats ces mythes. Mais non, la législature québécoise est une créature de la Constitution canadienne; une déclaration unilatérale d'indépendance serait donc un coup d'État; des exigences de clarté et de régularité s'imposaient dans un futur référendum; même si l'Assemblée québécoise avait refusé de signer la Constitution, ceci ne voulait pas dire que les citoyens de la province n'étaient pas couverts par ses garanties juridiques et par la Charte des droits; une majorité qualifiée pouvait être appropriée dans les circonstances; par ailleurs, la notion de majorité démocratique, dès lors qu'il s'agissait de l'avenir du pays tout entier, ne pouvait être limitée à la volonté majoritaire d'une seule province: une majorité au Québec ne constituerait qu'un élément des majorités qu'il faudrait obtenir ailleurs au Canada pour que le Québec puisse se séparer de façon pacifique.

La notion de «peuple» présentait, de l'avis de la Cour, deux grosses difficultés: les ententes et conventions internationales n'en donnaient pas une définition officielle; la notion de «peuple québécois» à son tour ne relevait que de l'approximation idéologique et ne pouvait se délimiter en droit. Après 131 ans de coexistence confédérale, le Canada avait atteint un tel degré d'intégration que les négociations devraient couvrir non seulement les ressources partagées et les institutions, mais également les frontières qui deviendraient alors des frontières internationales.

– Dans la foulée de ce jugement, le gouvernement Chrétien, comme la cour l'y incitait, décida de spécifier *en une loi* les conditions dans lesquelles une province pourrait quitter la Fédération et celles qui prévaudraient pour le partage de la dette et autres contentieux essentiels. Ce fut la Loi C-20, appelée «Loi sur la clarté», adoptée par la Chambre des communes le 15 mars 2000 et, dans sa version finale, par le Sénat le 29 juin 2000.

Peu de pays, il n'est guère indispensable de le rappeler, et certainement pas les pays centralisés comme la France, ont ainsi une loi qui permet expressément la sécession d'une de ses composantes en l'entourant seulement de conditions de clarté et de régularité. L'indignation des séparatistes québécois fut cependant extrême devant cette «intolérable ingérence» dans les affaires du Québec, devant cette loi que les nationalistes, pour en faire valoir toute l'horreur, désignent non comme la «Loi sur la clarté» mais comme le «*Clarity Bill*». À leur immense surprise, ils échouèrent néanmoins à mobiliser la population, à la dresser contre cette loi qui passa dans une indifférence approbatrice. Les sondages d'opinion indiquaient en effet que la population francophone dans son ensemble, y compris une frange de ceux qui naguère avaient voté *oui*, approuvaient peu ou prou ce dispositif législatif qui promettait à tout le moins, s'il fallait passer par un troisième référendum, une question claire, un processus démocratique et, le cas échéant, des négociations

obligeant les parties, y compris les nations autochtones, négociations où tout serait sur la table, notamment les frontières du futur État.

Pourquoi les nationalistes avaient-ils interprété si erronément la réaction de leur «peuple»? De toujours, ils avaient surestimé l'exclusivisme patriotique des Québécois et sous-estimé le caractère démocratique à la *nord-américaine* du civisme québécois, nullement hostile au «gouvernement des juges» lorsque les circonstances le réclament. Les intellectuels petits-bourgeois (que nous avons désignés plus haut comme la strate sociale particulièrement vouée à la séparation), affirment au contraire, dans une hiérarchie qui les arrange, la *primauté absolue* du politique sur le juridique: le peuple en majorité ne les a pas suivis dans cette doctrine.²⁹

– En dépit de cette loi «scandaleuse» dénoncée à grands cris à Québec, le Parti libéral fédéral qui l'avait fait voter se trouva réélu avec une majorité accrue (accrue notamment dans la «Belle Province») à l'automne 2000.

Nous venons de faire voir ce qui apparaît comme une suite impressionnante d'échecs du mouvement séparatiste, un grand nombre de ces échecs tenant au désaveu fréquent de la population québécoise même face aux tactiques nationalistes.

Certains péquistes tirèrent finalement les conclusions de cette séquence d'échecs et de désaveux. On assista à la démission de M. Lucien Bouchard, naguère héros charismatique du P.Q. qui, découragé, renonça à ses fonctions de premier ministre en janvier 2001 et retourna à la pratique privée du droit, passant la main à son lieutenant Bernard Landry, chargé de ranimer une «ferveur» que son chef n'éprouvait plus. «Mes efforts pour relancer rapidement le débat sur la question nationale sont restés vains», admit Lucien Bouchard. Les Québécois «sont restés étonnamment impassibles».

On note au cours de 2001, dans le prolongement d'une logique apparemment inexorable, l'incapacité avérée de Bernard Landry à relancer une dynamique référendaire pourtant ré-annoncée et re-promise, processus qui, une fois officiellement relancé, ne permettrait guère, il est vrai, de faire machine arrière – quand bien même il apparaîtrait au bout de quelques jours que le parti sécessionniste irait à la catastrophe.

Le Parti Québécois, au gouvernement depuis 1994, subit actuellement les effets classiques de l'usure du pouvoir; il perd une élection partielle après l'autre, traînant comme un boulet le souvenir traumatisé dans la population de massives coupures budgétaires qu'il a imposées en 1996 (avec une réduction d'autant plus drastique et soudaine des services publics, des services de santé, de l'enseignement supérieur que la préparation du référendum avait fâcheusement retardé des aménagements inévitables), suivie de malavisées et fort autoritaires fusions municipales.

Beaucoup de politiciens et d'essayistes sont actuellement partis à la recherche d'une *Sortie de secours*. C'est le titre d'un essai perspicace (paru en 2000) d'un journaliste nationaliste, M. Jean-François Lisée, naguère conseiller spécial des premiers ministres provinciaux Parizeau et Bouchard.³⁰ Son raisonnement est clair et direct: le mouvement nationaliste s'est enfermé dans un cul-de-sac, il ne peut plus progresser parce que la sécession est devenue à l'évidence irréalisable et parce que l'obstination dans cette voie sans issue fait la

²⁹ Cette thèse a été défendue par Nadia Khouri dans «L'Insoutenable légèreté du 'peuple québécois'», *Cité libre*, XXVI, 3 : juin-juillet 1998, pp. 43-51.

³⁰ *Sortie de secours : comment échapper au déclin du Québec?* Montréal, Boréal, 2000.

partie belle aux adversaires fédéralistes et donne champ libre à Ottawa pour de tortueuses manœuvres centralisatrices... Il faut donc, conclut Lisée, rassembler les nationalistes sur un autre projet, non chimérique celui-là, d'affirmation nationale.

Du point de vue qui est le sien, M. Lisée a sans doute raison et d'autres l'ont dit à leur façon et écrit après lui. Malheureusement en politique, souffler n'est pas jouer: cette révision déchirante est politiquement irréalisable dans la mesure où la partie «dure» du Parti Québécois ne veut tout simplement pas en entendre parler. Le parti nationaliste est à voir en effet comme une *coalition*, avec sa droite et sa gauche, ses modérés et ses «purs et durs», coalition de gens de sensibilités diverses (et d'intérêts divergents) dont le projet de séparation, même si les uns y ont investi la foi du charbonnier et les autres cachent au fond de leur cœur de grands doutes sur sa faisabilité, est le seul ciment. D'où la difficulté de revenir sur *l'Article I* du Programme péquiste sans courir le risque immédiat de faire éclater le mouvement lui-même. Pour plusieurs observateurs, y compris pour les «purs et durs» désenchantés, le Parti québécois est devenu un «simple» parti de pouvoir, évolution bien connue en science politique et qui comporte, on ne l'ignore pas, une rhétorique dénégatrice qui persiste à mettre de l'avant l'Idéal, instrumentalisé et abandonné *in petto*.

M. Philippe Séguin en exil doré au Québec «en réserve de la République» au cours de l'année 1999-2000, quoique gaullistement favorable aux nationalistes, concluait à son tour dans un essai attristé, *Plus Français que moi tu meurs! France, Québec...* que l'indépendance était irréalisable et qu'il fallait songer à d'autres projets.³¹

☛ Où va le Québec ?

Nous avons posé en commençant cette étude une question complémentaire: à quoi tendent les nationalistes désormais si ce n'est à organiser un troisième référendum qui serait un troisième et mortel échec pour le mouvement sécessionniste? Nous pensons que le mouvement sécessionniste, la «foi» sécessionniste comme telle, autrefois vociférante et sûre d'elle-même, est en déclin sinon en débandade et que cette perte de foi, probablement irréversible (qui semble à certains observateurs répéter l'effondrement brusque de l'emprise du catholicisme autour des années 1960) est l'effet des échecs successifs et aussi l'effet d'une prise de conscience de la complexité sociale du Québec tel que nous avons ci-dessus cherché à énumérer les caractères concrets et les diverses composantes. Aucun signe n'apparaît qu'un troisième référendum puisse se dérouler légalement dans des conditions gagnantes pour les séparatistes. Ou plutôt *tous* les indices convergent en sens contraire.

Il faut sans doute distinguer au Québec un sentiment patriotique, – un «particularisme» mais au sein de ce pays, le Canada, auquel les «Canadiens»³² ont donné son nom, sentiment qui demeurera en évoluant comme c'est le cas pour toute minorité culturelle, même confiante dans son avenir et dynamique. Un tel sentiment, il faut le distinguer du séparatisme, du nationalisme séparatiste qui est un projet doctrinaire, avec ses mythes

³¹ *Plus Français que moi, tu meurs! : France, Québec, des idées fausses à l'espérance partagée*. Paris, Albin Michel, 2000.

³² Car au XIX^{ème} siècle, ceux qui s'appellent actuellement Québécois, se désignaient comme Canadiens et désignaient les autres comme les Anglais.

et ses rancunes, son hostilité au «Canada anglais»³³ et au monde extérieur en général, idéologie sentie par beaucoup comme ringarde et qui recule, elle, à notre sentiment, de façon marquée.

Les changements actuels du monde ne peuvent que rendre prudente et spécialement consciente de son attachement à la démocratie une opinion publique qui, à l'occasion des attaques terroristes du 11 septembre, a fait voir en une démonstration immanente combien elle est d'abord *nord-américaine* dans la solidarité et l'émotion, et ensuite fondamentalement *canadienne*, une crise de l'ampleur de celle que nous vivons ayant pour effet de rassembler l'opinion autour de son gouvernement fédéral. (La frange des «anti-mondialisateurs» radicaux, dont l'axiome est «Tout sauf les Américains» n'est pas plus importante ni influente ici qu'elle ne l'est en divers pays du continent européen et sans doute moins.)

Les Québécois de souche française, citoyens d'une vieille démocratie, rompus à la logique de l'alternance et des contrepois, sont peu portés à résoudre par la violence ce que la mécanique démocratique n'apporte pas. Le Québec a définitivement tourné la page d'un peu glorieux épisode terroriste à la fin des années 1960.³⁴

La décomposition du mouvement indépendantiste semble donc devoir se dérouler pacifiquement, ce qui ne veut pas dire qu'elle se fera sans à-coups. Sans pousser plus loin de vaines conjectures, il y a dans cette dissolution du projet indépendantiste, un prix à payer, un prix auquel tient un certain *malheur* d'une génération de Québécois marquée par le nationalisme, malheur induit par un demi-siècle de propagande et de mécomptes, entre un Québec indépendant, désiré mais devenu impossible, et une appartenance au Canada qui leur demeurera malheureuse et réticente.

© Nadia Khouri et Marc Angenot 2001

³³ Il faut mettre des guillemets puisque dans ledit «Canada anglais», il y a un million de francophones, surtout établis au Nouveau-Brunswick (ce sont les Acadiens) et dans l'est et le nord-est de l'Ontario. C'est une autre contradiction des nationalistes «québécois» (qui ont largué leurs cousins canadiens-français dispersés) à laquelle nous n'avons pas pu nous attarder.

³⁴ Celui des attentats du Front de libération du Québec et du meurtre du ministre du travail provincial Pierre Laporte par les nationalistes extrémistes (1970).